

LIVRET D'ACCUEIL

2026/2027

Organisme de formation
CCI Nice Côte d'Azur

CAMPUS SUD DES MÉTIERS



Groupe



CCI NICE
CÔTE D'AZUR



Chers apprenants, chères apprenantes,

Toute l'équipe de la Direction de la Formation de la CCI Côte d'Azur s'associe à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

Vous avez réussi les épreuves d'admission ou passez en année supérieure, et nous vous en félicitons. Votre rentrée approche et nous souhaitons favoriser votre intégration. C'est pourquoi nous avons conçu ce Livret d'Accueil. Vous y trouverez des renseignements pratiques et pédagogiques pour vous faciliter la vie dans votre Ecole ou sur le Campus Sud des Métiers. Vous y découvrirez aussi les règles de vie du Campus pour vous permettre d'intégrer en responsabilité un collectif de professionnels en devenir.

Le Campus Sud des Métiers est un lieu de formation et d'apprentissage qui accueille différents établissements d'enseignement dont certaines écoles de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte D'Azur. Nous avons pour vocation de former les futurs professionnels et experts de demain.

Convaincu que vous possédez désormais tous les éléments pour préparer votre scolarité au sein de notre établissement, je vous donne rendez-vous dès septembre pour votre réunion de rentrée.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite pleine réussite dans votre formation !

Anne MEREYDE

Directrice Formation

SOMMAIRE

LE CAMPUS SUD DES METIERS (CSM)	1
PRESENTATION	1
FILIERES DE FORMATION DE LA CCI	2
ORGANISATION DE VOTRE RENTREE	3
BIENVENUE AU CAMPUS SUD DES METIERS !	4
VOS CONTACTS AVANT VOTRE INTEGRATION	4
HANDICAP	5
DEMARCHE QUALITE	6
VIE SUR LE CAMPUS	7
VIVRE ENSEMBLE ET REGLES POUR TOUS	8
ENGAGEMENT RSE	9
BIEN DEBUTER SON CYCLE DE FORMATION	11
VOTRE PARCOURS	11
VOS OUTILS NUMERIQUES	12
INFORMATIONS PRATIQUES	13
LES AIDES	13
SE LOGER	15
VENIR AU CAMPUS	18
SE RESTAURER	20
ANNEXE	21
PHOTOS DES ESPACES	21

LE CAMPUS SUD DES METIERS (CSM)

PRESENTATION

Le Campus Sud des Métiers est un lieu de formation et d'apprentissage qui accueille différents établissements d'enseignement dont certaines écoles de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur. Le Campus a pour vocation de former les futurs professionnels et experts de demain.

Le Campus c'est 2500 apprenants et 100 parcours de formation.

LES ECOLES DE LA CCI

- **IFA** : Institut de Formation Automobile
- **IFPS** : Institut de Formation Pharmacie Santé
- **ICS** : Institut Commerce et Services
- **EAP** : Espace Accompagnement des Parcours
- **Ecole 42** : Numérique (située à proximité avenue Simone Veil)

AUTRES ECOLES

- **CESI** : Ecole d'Ingénieurs
- **CME** : Cuisine Mode d'Emploi(s)
- **AMOS** : Sport Business School
- **CMH** : Ecole du Management Hôtelier International
- **ESDAC** : Ecole Supérieure d'Art et de Design
- **EIDM** : Ecole Internationale de Mode et Luxe
- **IPMS** : Institut Professionnel des Métiers du Sport

Au sein des écoles de la CCI, nous avons la conviction que la réussite appartient à tous ceux qui travaillent pour réaliser leurs rêves. Aussi, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner sur le chemin de vos ambitions et construire ensemble votre avenir en vous offrant :

- Un enseignement exigeant et adapté dispensé par des formateurs professionnels expérimentés
- Un accompagnement personnel et professionnel tout au long de votre cursus
- Les conditions idéales pour une insertion professionnelle facilitée grâce à notre important réseau d'entreprises partenaires.

Les grandes thématiques de la RSE (Responsabilité Sociétal des Entreprises) prennent une place importante dans l'enseignement et dans les activités socio-éducatives pour sensibiliser chaque apprenant aux enjeux d'aujourd'hui et demain.

Avec toute l'équipe pédagogique et administrative, nous veillons au respect de ces valeurs et au maintien de l'exigence qui font la réputation d'excellence de nos écoles.

FILIERES DE FORMATION DE LA CCI

La CCI développe au sein du Campus Sud des Métiers plusieurs filières de formation :

MOBILITE : l'Institut de Formation Automobile (IFA) propose des formations en alternance du CAP au BAC+2 pour apprendre un métier dans le secteur de la carrosserie-peinture et de la mécanique automobile, poids lourds, motos et cycles.

PHARMACIE, PROTHESE DENTAIRE, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE : l'Institut de Formation Pharmacie-Santé (IFPS) délivre des formations du CAP au BAC+3 qui ouvrent la voie au métier de préparateur en pharmacie, mais également aux métiers de la prothèse dentaire et enfin du service à la personne, des enfants aux seniors.

COMMERCE : l'Institut du Commerce et des Services (ICS) offre la possibilité de suivre des formations du niveau CAP au BAC+3 pour se former aux métiers du commerce, de la vente et de la distribution.

ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS : au sein de Campus Sud des Métiers, est situé l'Espace Accompagnement des Parcours (EAP), qui accompagne tous les projets de transitions professionnelles des salariés, alternants, demandeurs d'emploi, indépendants, créateurs d'entreprise et entreprises à travers différentes prestations (Conseil en Évolution Professionnelle, VAE, Bilan de Compétences, formation au tutorat, découverte métier...). Il s'appuie sur une équipe de conseillers experts, composée de psychologues et de coachs, qui ont une connaissance du monde de l'entreprise, des parcours de formation et de l'offre de services régionale. Cet espace offre un cadre adapté pour dépasser les obstacles liés aux transitions professionnelles.



ORGANISATION DE VOTRE RENTREE

Nous aurons le plaisir de vous accueillir sur le Campus pour votre réunion de rentrée. Selon votre future formation, il convient de bien prendre en compte la date qui vous correspond et qui vous a été communiquée dans l'envoi de votre convocation.

La rentrée, premier temps fort de l'année, sera l'occasion pour vous de vous familiariser avec le fonctionnement du Campus, l'organisation pédagogique et administrative de votre formation. Votre présence est essentielle pour bien appréhender tous les enjeux de votre année académique.

Vous rencontrerez également votre coordinatrice pédagogique qui sera votre interlocutrice privilégiée tout au long de l'année.

Au cours de la journée de rentrée seront abordés les sujets suivants :

- Présentation des services du Campus
- Logistique du bâtiment
- Sécurité / Sûreté
- Règlement Intérieur
- Démarche RSE
- Contenus pédagogiques
- Rétroplanning des dates clés de votre année scolaire
- Accompagnement au démarrage des outils pédagogiques (e-learning, bases de données)
- Traitement des absences
- Notes et examens
- Conditions de passage en année supérieure

Seuls les apprenants ayant finalisé leurs inscriptions administratives de rentrée seront autorisés à effectuer leur rentrée sur site.

Les **maîtres d'apprentissage/tuteurs d'entreprise** des apprenants seront associés à votre scolarité et recevront régulièrement des informations pédagogiques (notes, absences, etc.). En plus des visites en entreprise, nous organiserons également des réunions d'information en début d'année pour vos maîtres/tuteurs pour renforcer le lien et les échanges.



BIENVENUE AU CAMPUS SUD DES METIERS !

VOS CONTACTS AVANT VOTRE INTEGRATION

DIRECTION COMMERCIALE & RELATIONS ENTREPRISES

Directeur : David GAVATORTA david.gavatorta@cote-azur.cci.fr

MOBILITE

C. Del Peschio  06 70 31 71 92 christelle.del-peschio@cote-azur.cci.fr

J. Prono  06 80 56 54 98 jennifer.prono@cote-azur.cci.fr

COMMERCE

M. Roselli  07 89 20 47 54 marco.roselli@cote-azur.cci.fr

PHARMACIE, PROTHESE DENTAIRE, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

C. Dauchat  06 80 56 55 44 clement.dauchat@cote-azur.cci.fr

N. Aboulmihna  06 85 47 50 01 nawal.aboulmihna@cote-azur.cci.fr

POUR LES INSCRIPTIONS

MOBILITE

V. Gabent  04 92 29 46 71 ifa-mo@Campussuddesmetiers.com

A. Dulla  04 92 29 46 77 ifa-car@Campussuddesmetiers.com

C. Régnier  04 92 29 46 96 ifa-mva@Campussuddesmetiers.com

COMMERCE

A. Vogel  04 89 06 72 01 anasthasie.vogel@cote-azur.cci.fr

PHARMACIE, PROTHESE DENTAIRE, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

R. Mereaux  04 89 06 72 25 rachel.mereaux@cote-azur.cci.fr
ifps@cote-azur.cci.fr

HANDICAP

Soucieux de promouvoir et développer des formations à destination des personnes en situation de handicap, le Campus Sud des Métiers s'engage dans cette démarche :

- Tous les espaces sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Le Campus propose des dispositifs adaptés aux personnes ayant un handicap.
- Des référents handicap spécialement nommés sont à l'écoute pour mieux accompagner les apprenants en amont, pendant et après la formation.
- Ils ont été formés afin de pouvoir accompagner tout apprenant en situation d'handicap, quel qu'il soit. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre référent, ou de l'équipe pédagogique pour toute interrogation.
- Leur rôle ? Ecouter, dialoguer avec les apprenant(e)s en situation de handicap afin de les aider à préciser et mettre en œuvre leur projet de formation. Votre référent coordonne également avec les équipes pédagogiques et commerciales, la mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions de formation.
- Tout au long de votre formation, votre référent handicap vous accompagne dans vos démarches. En fonction de votre situation, de nombreuses aides peuvent vous être accordées: déplacement, acquisition de matériel, aide humaine à la compensation de votre handicap...

Contacts :

Alexandra Camus

- 04 89 06 72 03
- alexandra.camus@cote-azur.cci.fr

Deuxième référent

- 04 92 29 46 85

Autres contacts :

- AGEFIPH : 0 800 11 10
- FFDYS : 06 64 03 39 02
- MDPH : 0 805 560 580

L'inclusion est l'affaire de tous : équipes pédagogiques, personnel administratif, maîtres d'apprentissage et apprenants.

Chacun contribue à créer un environnement de formation bienveillant, accessible et respectueux, fondé sur la coopération et la solidarité.

DEMARCHE QUALITE

Au sein de la Direction de la Formation, la responsable QSE (Qualité Sécurité Environnement) assure l'évolution, l'optimisation et la formalisation des processus métiers, selon les orientations stratégiques de la direction, à travers un Système de Management de la Qualité unique. Le responsable QSE mutualise les bonnes pratiques et coordonne la démarche d'amélioration continue.

Son objectif est de garantir la satisfaction de toutes les parties prenantes des établissements.

Depuis 2021, la qualité de nos formations est reconnue par la certification QUALIOPi. Cette reconnaissance permet une plus grande lisibilité des offres de formation que nous délivrons. Elle atteste de la qualité de nos processus et de nos formations/prestations délivrées.

Ce travail quotidien est un travail d'équipe et assuré par l'ensemble des personnels et intervenants toute au long de l'année.

La responsable QSE accompagne les personnels au sein du Campus dans la maîtrise de leur processus et effectue régulièrement des contrôles internes afin de maintenir notre qualité de service.

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous souhaitons vous associer à l'amélioration de nos prestations.

Le service qualité peut être sollicité à tout moment pour recueillir vos suggestions.

Pour toute information :

Gabriela Bottin

- 06 21 41 06 27
- gabriela.bottin@cote-azur.cci.fr

Pour toute réclamation ou difficulté :

Si vous avez rencontré des difficultés ou n'êtes pas satisfait de nos prestations, veuillez nous faire part de vos remarques en cliquant sur le lien suivant : **[cliquez sur le lien.](#)**



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions de formation par apprentissage
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

VIE SUR LE CAMPUS

LES ESPACES ACCESSIBLES

CO-WORKING

Le hall principal du Campus et les espaces annexes au rez-de-chaussée sont des lieux de coworking et d'études. Le respect et le calme sont de rigueur.

RESTAURATION

Le Campus Sud des Métiers dispose de plusieurs espaces de restauration au rez-de-chaussée : l'espace « work and eat » équipé de micro-ondes, le food-truck et le restaurant pédagogique « Le Bahut ».

La consommation de repas est interdite dans les salles de cours et espaces pédagogiques.

CENTRE DE RESSOURCES

Vous bénéficiez, au Centre de Ressources (CDR) situé au 4e étage du bâtiment A, d'un espace de travail et d'échanges. Livres, BD ou supports d'apprentissage sont à votre disposition. Un accompagnement personnalisé vous y sera proposé.

FOYER

Le foyer situé au deuxième niveau sur le parvis est partagé par les apprenants de l'ensemble des écoles sur le Campus. Les règles de vie en communauté s'y imposent.

ATELIERS ET SALLES TRAVAUX PRATIQUES

L'accès aux ateliers ou salles de travaux pratiques est limité aux apprenants en fonction de leur parcours d'apprentissage et seulement en présence d'un formateur. Le port des EPI* est obligatoire dans les ateliers et les espaces de travaux pratiques.

ESPACES SPORTIFS

Le Campus est équipé de trois espaces sportifs situés au niveau 2 sur le parvis. L'équipe pédagogique « sport » vous proposera de nombreuses activités dans le cadre de votre parcours.

ESPACES PEDAGOGIQUES

Lorsque vous quittez la salle de formation en fin de journée, nous vous invitons à ne laisser aucun sac ou affaire et de ranger la salle ou la remettre en ordre avant de la quitter. Vous faciliterez ainsi grandement le travail du personnel chargé du nettoyage qui fait chaque jour en sorte que l'accueil dans les espaces soit le plus agréable possible.

VIVRE ENSEMBLE ET REGLES POUR TOUS

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ : Le port d'un badge est obligatoire pour accéder au site et aux étages. Le badge est nominatif et vous sera remis le 1er jour de formation. En cas de perte, le badge sera désactivé et un nouveau vous sera délivré pour une somme de 15 €. Pour la sécurité des biens et des personnes, le site est doté d'un système de vidéo-surveillance dans les espaces partagés et de circulation. Le Campus est également relié à la Police Municipale qui pourra agir en cas d'urgence. Des bornes SOS en face du Campus permettent d'alerter en cas d'agression.

SAVOIR-ÊTRE : Convivialité, respect, échanges, coopération, écoute. La mise en pratique de ces valeurs sont les garanties du bien vivre ensemble tout en offrant à chacun un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de tous. À charge à chacun de se les approprier et de les mettre en œuvre.

HORAIRES : Le Campus Sud des Métiers est ouvert de 7h30 à 19h30.

PONCTUALITÉ / ASSIDUITÉ : Un professionnel arrive à l'heure sur son lieu de travail, soyez ponctuel. En cas de retard, vous devez vous présenter auprès de l'assistante d'éducation ou des assistantes de formation à la vie scolaire au niveau 2. En cas d'absence, vous devez prévenir et transmettre le justificatif au service concerné.

PROPRETE : Le respect des règles de propreté est essentiel au bien-être de tous et à la préservation du cadre de travail et de vie sur le Campus. Chacun est invité à maintenir les espaces communs propres, à jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet et à respecter les consignes de tri sélectif. Merci de veiller à la propreté des salles, bureaux, espaces extérieurs et zones de restauration après utilisation. Ensemble, adoptons des gestes responsables pour un Campus agréable et durable.

TABAC / SUBSTANCES ILLICITES / ALCOOL : Il est interdit de fumer cigarettes et e-cigarettes dans l'enceinte du Campus Sud des Métiers. Toute consommation d'alcool ou de substances illicites est interdite et sera sanctionnée.

DEUX-ROUES ET VOITURES : Pour des raisons de sécurité, trottinettes et vélos sont interdits à l'intérieur du bâtiment. Pour les deux roues, des emplacements publics se trouvent sur l'avenue Simone Veil et la rue Emmanuel Grout. Ils ne doivent pas être stationnés sur le trottoir devant le bâtiment. Un parking pour trottinettes est installé à l'entrée du Campus.

RESPECT DES ÉQUIPEMENTS : Les équipements installés sur le Campus sont là pour vous permettre de mener à bien votre formation. Prenez-en soin !

TENUE VESTIMENTAIRE : Il y a des lieux et des formations qui nécessitent des tenues vestimentaires adaptées. Vos formatrices et formateurs vous conseilleront efficacement en fonction de vos métiers.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : La sécurité des personnes est la priorité absolue. Selon les activités, la tenue de sécurité est obligatoire (équipement de protection individuelle).

SANCTIONS : En cas de comportement inapproprié, un apprenant est passible de sanctions dont la graduation dépend de la faute commise (cf. règlement intérieur).

SANTÉ ET SECOURS : L'établissement dispose d'un défibrillateur et d'une équipe de Sauveteur Secouristes du Travail pouvant prendre en charge les premiers soins. Les consignes d'hygiène et les mesures sanitaires sont à respecter impérativement.

ENGAGEMENT RSE

Le Campus Sud des Métiers est engagé dans une démarche RSE et développe des pratiques éthiques et durables dans son fonctionnement de façon à contribuer aux enjeux du développement durable.

DÉCHETS

354 kg de déchets par habitant par an et 326 M de tonnes de déchets sont produits en France.

Trions nos déchets pour les recycler !

Jaune : emballages, canettes, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages en métal ou en carton, boîtes de restauration rapide et pots de yaourts (bien vidés).

Bleu : papier, impressions, photocopies, cahiers, courrier, livres, enveloppes, prospectus, publicité, journaux, magazines, catalogues, annuaires (sans film plastique, avec agrafes et spirales).

Gris ou rouge : déchets non recyclables, restes de nourriture, serviettes en papier, essuie-tout, papier alimentaire non recyclable, boîtes de repas non vidées et tout ce qui n'est pas recyclable.

Adoptons les bonnes habitudes : Réduire, Réutiliser, Recycler.

ÉNERGIE

70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont liées au secteur de l'énergie.

Réduisons nos consommations ! Le Campus Sud des Métiers est alimenté en énergie par des panneaux solaires et par la géothermie.

Consignes de sobriété : Nous vous encourageons à faire preuve de sobriété énergétique dans l'utilisation quotidienne du Campus : éteindre la lumière, fermer les fenêtres, ne pas prendre les ascenseurs, éviter les impressions...

SOLIDARITÉ

La solidarité favorise la cohésion sociale et permet de créer des liens entre les individus. Donnons du sens à notre vie !

Le Campus Sud des Métiers se mobilise tout au long de l'année autour d'actions solidaires: collecte de vêtements, jouets, livrets, collecte de denrées alimentaires, don du sang, etc.

MOBILITÉ DURABLE

Les transports représentant 31 %* des gaz à effet de serre en France.

Le Campus Sud des Métiers a fait le choix d'être connecté aux transports en commun pour y faciliter son accès et ainsi promouvoir la mobilité durable.

Transports et accès pour rejoindre le Campus



Faisant partie de la Chambre de Commerce et Industrie, notre organisme de formation est labellisé Engagé RSE Afnor et porte au cœur de ses pratiques des valeurs de responsabilité, d'inclusion et de développement durable.

En tant qu'apprenant vous jouez un rôle essentiel dans la réussite de la démarche RSE en devenant un acteur responsable, porteur de pratiques durables et d'initiatives engagées au quotidien.

BIEN DEBUTER SON CYCLE DE FORMATION

VOTRE PARCOURS

Réaliser son parcours de formation en alternance nécessite de bien en comprendre les enjeux et de bien s'adapter au contexte Ecole-Entreprise.

Avant toute chose, il est essentiel de vous rappeler que la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise vous confère le statut de salarié en formation. Ce statut perdure tout au long de votre contrat, y compris pendant les jours de formation.

Nous vous prodiguons ci-dessous quelques conseils simples et utiles pour faciliter votre intégration et le suivi de vos missions en entreprise.

AVANT VOTRE ARRIVÉE EN ENTREPRISE

- Contacter l'entreprise pour revalider l'heure de votre arrivée le premier jour
- Demander à l'entreprise si elle a besoin d'autres documents de votre part
- Préparer de quoi prendre des notes le jour de votre arrivée, n'hésitez pas à vous munir de votre planning d'alternance

LORS DE VOTRE ARRIVÉE EN ENTREPRISE

- Valider votre planning d'alternance avec votre maître d'apprentissage/tuteur
- Demander les attendus et les objectifs de votre mission
- Vous présenter à vos différents interlocuteurs, demander une visite de la structure

AU COURS DE VOTRE ANNÉE D'ALTERNANCE

Assurer votre présence en cours. Les absences seront automatiquement signalées à votre entreprise. Sans justificatif d'ordre médical, familial ou juridique, l'entreprise pourra impacter votre rémunération.

- Votre maître/apprentissage/tuteur sera reçu en cours d'année dans le cadre d'une réunion dédiée à la découverte du Campus Sud des Métiers.
- En cas de situation complexe en entreprise, votre interlocuteur pédagogique, des Relations Entreprises ou le Médiateur est à votre écoute pour répondre à vos interrogations et vous conseiller.
- Votre entretien de suivi d'alternance se déroulera au sein de votre entreprise, avec votre maître d'apprentissage/tuteur et en votre présence. Vous n'hésitez pas nous solliciter en amont de cet entretien pour signaler toute situation particulière.

VOS OUTILS NUMERIQUES

Chaque apprenant dispose d'un ensemble d'outils numériques indispensables à la réussite de sa formation et à son insertion professionnelle.

VOTRE ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Elle est enregistrée à votre inscription par le service administratif. Elle vous appartient et vous la consultez régulièrement. En cas de changement de cette adresse, vous devez immédiatement avvertir le service administratif.

VOTRE ADRESSE APPRENANT AU CAMPUS

Elle est individuelle et créée à votre arrivée en formation sous la forme : « @campussuddesmetiers.com ».

Exemple : Karine DUPONT aura : k.dupont@campussuddesmetiers.com

Vous utiliserez cette adresse pour les échanges avec vos formateurs et toutes les équipes de votre établissement.

NET YPAREO

Pour consulter les alternances entreprise, son emploi du temps, ses notes, ses appréciations, le cahier de texte, les travaux à faire, etc.

Connexion : Cliquer sur « Espace personnel » en haut de la page d'accueil du site web <https://www.campussuddesmetiers.com>

APPLICATION MyCSM

L'outil parfait pour l'étudiant pour avoir accès à son emploi du temps, les transports ou encore les actualités du Campus.

Connexion : téléchargeable sur iOS et Android.

OFFICE 365

- **Word :** rédiger, illustrer
- **OneDrive :** stocker en ligne
- **Teams :** collaborer, communiquer
- **Excel :** créer des tableaux
- **PowerPoint :** créer des présentations
- **Connexion :** cliquer sur « Se connecter » en haut de la page d'accueil du site web <https://www.office.com/>

CAMP+

Pour réaliser des activités d'apprentissage à distance, reprendre les cours généraux à son rythme, voir les progrès réalisés...

Connexion : Aller sur le site web <https://cplus.Campussuddesmetiers.com>

ELECTUDE

Plateforme d'apprentissage interactive concernant tous les systèmes techniques de l'automobile. Réservé aux mécaniciens (à vie).

Connexion : « Menu rapide » en bas de la page d'accueil du site web <https://ifanice.electude>

INFORMATIONS PRATIQUES

LES AIDES

AIDES FINANCIERES

FOND D'AIDE REGIONALE AUX APPRENTIS

Le Fond d'Aide Régionale aux apprentis est une aide individuelle plafonnée et accordée sous conditions de ressources.

Pour plus de renseignements : <https://aidesformation.maregionsud.fr/>

AIDE AU TRANSPORT

Salarié à temps plein, à temps partiel (mi-temps minimum), stagiaire : votre employeur prend en charge votre titre de transport à hauteur de 50% pour vos déplacements domicile-travail. Cela concerne les abonnements hebdomadaires, mensuels ou annuels sur le train, le tramway, le bus et la location de vélo.

Remboursement des frais de transport domicile-travail d'un salarié du secteur privé | Service Public

LA CARTE ETUDIANT DES METIERS

Cette carte nationale permet à l'apprenti de bénéficier des mêmes avantages tarifaires que ceux d'un étudiant : culture, loisirs, hébergements, transports, etc. La carte est délivrée par l'établissement de formation dans lequel vous évoluez.

AIDE À LA CULTURE

Le Pass Culture fait partie des aides en faveur de la culture. Créé dans l'objectif de renforcer l'accès à la culture et de diversifier les activités culturelles : il suffit de télécharger l'application et répondre à un ensemble de conditions pour bénéficier d'une somme de 150 €.

Pour plus de renseignements : <https://www.aide-sociale.fr/pass-culture/>

AIDES ET ALLOCATIONS AU LOGEMENT

VISALE : visale.fr

La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par Action Logement. Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement. Gratuite, elle vise à faciliter votre recherche de logement en assurant le bailleur.

Pour plus de renseignements et création de son compte :

<https://www.actionlogement.fr/>

LOCA-PASS

L'avance LOCA-PASS est un prêt qui permet de financer le dépôt de garantie réclamé au locataire au moment de son entrée dans les lieux. C'est un prêt à taux zéro destiné à couvrir une partie ou la totalité de ce dépôt, exigé par le propriétaire. Le remboursement peut se régler sur 25 mois maximum. L'avance LOCA-PASS est accordée seulement pour la résidence principale du locataire. À savoir, cette dernière ne permet pas de payer un loyer mensuel (sinon se renseigner sur la GARANTIE LOCA PASS).

Informations et dossier sur : locapass.actionlogement.fr MOBILI-JEUNE

MOBILI-JEUNE

L'aide MOBIL-JEUNE est une subvention non remboursable, prenant en charge partiellement des échéances de loyers, dans la limite du reste à charge et déduction faite de l'aide personnelle au logement (justificatif). Cette subvention est d'un montant minimum de 10 € et d'un montant maximum de 100 € mensuel.

Informations et dossier sur : mobilijeune.actionlogement.fr

UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

Vous avez entre 16 et 30 ans ? Vous êtes salarié, étudiant, apprenti, en formation ou en recherche d'emploi et vous cherchez un bon plan logement ? Habitat Jeunes facilite la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propice à l'expression individuelle et collective.

Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes

ALLOCATIONS DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF)

Site de la CAF

ALS

Si vous êtes étudiant célibataire ou en couple, sans personne à charge, vous pouvez demander une allocation de logement à caractère social (ALS).

ALF

Si vous êtes étudiant célibataire ou en couple avec une personne à charge, en métropole ou dans les Dom, vous pouvez demander une allocation de logement à caractère familial (ALF).

APL

Si vous êtes étudiant célibataire ou en couple avec ou sans personne à charge, résidant dans un logement conventionné en métropole vous pouvez demander une aide personnalisée au logement (APL).

Vous pouvez faire une simulation de vos droits aux aides aux logements sur le site :

[CAF - Aides et démarches - Mes démarches - Faire une simulation - Le logement](#)



SE LOGER

HEBERGEMENT AU CAMPUS SUD DES METIERS ET A PROXIMITE

Gestion par API Provence

Nice Campus

11 Avenue Simone Veil

06200 Nice

04 22 13 81 76 au Campus Sud des Métiers

nice.Campussud@apiprovence.org

100 logements au total type T1:

- 89 Logements meublés de 22 m²
- 11 équipés PMR de 25 m²
- 18 places de parking auto, 12 places parking 2 roues et un local vélo
- Laverie avec lave-linge et sèche-linge
- Salle polyvalente avec kitchenette

Redevance mensuelle 564,98 € charges comprises

- Eau + électricité + chauffage + assurance habitation + internet
- Logements meublés et équipés
- Coin cuisine équipé avec kit vaisselle
- Salle de douche indépendant

10 logements disponibles à la location semaine

- Paiement avant l'arrivée par virement ou par CB le jour de l'arrivée
- Pas de garant demandé
- Pas de dépôt de garantie demandé

Twenty Campus

Le concept Twenty Campus repose sur des résidences étudiantes situées à proximité des établissements d'enseignement, des transports et des commerces, avec un accompagnement quotidien et des services intégrés favorisant la réussite académique et le bien-être.

- E-mail : twentyCampus-partenariats@sergic.com
- Site : www.twenty-Campus.com

Une résidence Twenty Campus est à proximité immédiate du Campus avec lequel elle a négocié un partenariat.

AUTRES RESIDENCES POUR ETUDIANTS

- **Pertinax** : 3 bis rue Pertinax, 06200 Nice À 10 minutes à pied de la gare de Nice Ville
- **Le Scribe** : 20 avenue Georges Clémenceau, 06000 Nice À 10 minutes à pied de la gare de Nice Ville
- **Le Van Gogh** : 06200 Nice
- **Le Vélasquez** : 06300 Nice
- **Le Malaussena** : 06000 Nice
- **Odalys** : Campus Angely, 06300 Nice
- **Sky Valley** : 73 avenue Simone Veil, 06200 Nice
- **Studéa Nice** : Valrose, 06100 Nice
- **Studéa Riquier** : 06300 Nice
- **Studéa Californie** : 06200 Nice

- **Studéa Nice Centre** : 0600 Nice
- **Studéa Sophia Antipolis** : 06560 Nice

LE CROUS

La résidence universitaire est un choix plébiscité par beaucoup d'étudiants. Elle offre un cadre de vie épanouissant et sécurisé à un prix accessible car subventionné par l'état. Destinés en priorité aux étudiants boursiers, faites votre demande de logement sur leur site pour savoir si vous pouvez en bénéficier. 19 résidences sur Nice, Valbonne, Cannes, Toulon et La Garde

[Crous Nice-Toulon](#)

FOYERS

- **Adoma Nice Riquier** : 5 rue Joseph Passeron, 06300 Nice - 04 93 89 90 99
logement.alpes-maritimes-corse@adoma.fr
Le foyer est situé à 5 minutes à pied de la gare de Nice Riquier et à 10 minutes à pied de la gare routière.
- **Adoma Notre Dame** : 22 rue de Russie, 06000 Nice - 04 92 14 57 24 Le foyer est situé à 10 minutes à pied de la gare de Nice. Adoma Nice Stella 8 avenue Emmanuel Bridault, 06000 Nice - 04 93 62 59 77
Le foyer est situé à 10 minutes à pied de la gare de Nice Ville.
- **Adomia Nice Stella** : 8 avenue Emmanuel Bridault, 06000 Nice - 04 93 62 59 77
Le foyer est situé à 10 minutes à pied de la gare de Nice Ville.
- **Les Nations** : 25 avenue Durante, 06000 Nice

AUTRES LOGEMENTS – PUBLIC MAJEUR

- **AFPA Nice** : M. Mallet - [HEBERGEMENT EN REGION SUD | Afpa](#)
- **PARME Etape** : parme-etape.fr/notre-concept

LOGEMENT INTERGENERATIONNEL

Ce type de logement peut vous convenir si votre profil est le suivant: vous êtes étudiant de 18 à 30 ans, vous êtes d'un naturel chaleureux et discret, vous aimez rendre service, vous vous sentez proche des personnes âgées.

Quelques exemples :

- ensemble2generations.fr
- Colocations à projets solidaire KAPS
- afev.org/engagement/trouver-colocation-solidaire

L'AFEV vous propose des colocations à loyer modéré (entre 180 et 280 € charges comprises avec possibilité d'APL) à Nice, dans les quartiers Les Moulins et Las Planas.

Le principe est simple : Vous vivez en colocation avec d'autres étudiants et vous vous engagez 5 heures par semaine sur des projets solidaires au sein du quartier : accompagner un jeune sur son parcours scolaire, participer à la vie locale, mener des actions de solidarité et de convivialité, etc. **L'AFEV** vous accompagne tout au long de l'année pour que cette expérience soit la plus épanouissante possible.

AUBERGES DE JEUNESSE

Les auberges de jeunesse sont des hébergements touristiques, qui mettent à disposition des voyageurs un lit en chambres collectives, de 2 à 8 places ou plus selon les auberges, mais aussi des chambres individuelles et doubles, équipées de sanitaires collectifs ou privés.

- **Nice Centre « Les Camélias »** 3 rue Spitalieri 06000 Nice 04 93 62 15 54
hifrance.org/auberges-de-jeunesse/nice-les-camelias/
- **Nice centre « Villa Saint Exupéry »** 6 rue Sacha Guitry 06000 Nice
aubergesdejeunesse.com

COLOCATION ET LOCATION DE CHAMBRE

La colocation est le meilleur moyen pour disposer d'un grand appartement avec un budget limité. Démarche individuelle avec les outils tels que presse locale, sites internet, agences immobilières...

Quelques exemples :

- appartager.com locservice.fr
- chambrealouer.com
- [Colocation à Nice : toutes nos offres de coloc](#)
- logic-immo.com Onglet « Guide Immo », fiches pratiques: « Colocation »
- appartcity.com/fr/offre-etudiante.html
- squarehabitat.fr
- airbnb.fr
- nestpick.com/fr/
- messervices.etudiant.gouv.fr
- seloger.com

INFORMATIONS PRATIQUES

- La plateforme alternante: alternant.actionlogement.fr
- La plateforme locative entièrement digitalisée: <https://al-in.fr/#/deco>
- Le financement de la mobilité professionnelle: <https://www.actionlogement.fr>
- L'aide à la mobilité: actionlogement.fr/aide-mobilité
- La boussole des jeunes: boussole.jeunes.gouv.fr
- Le centre régional information jeunesse: cap-jeunesse.fr/guide-trouver-logement/
- La maison de l'habitant : [Maison de l'habitant - Métropole Nice Côte d'Azur](#)



VENIR AU CAMPUS

Engagé pour une mobilité plus durable, le Campus Sud des Métiers participe au plan de mobilité M'AIRIDIA, porté par la CCI Nice Côte d'Azur et soutenu par l'ADEME.

Parce que les transports représentent 31 % des émissions de gaz à effet de serre en France, nous encourageons étudiants, collaborateurs et visiteurs à privilégier les modes de déplacement doux pour venir sur le Campus.

Consultez les pages sur l'Internet CSM : [Transports et accès pour rejoindre le Campus](#)

Toutes les informations sur les transports du territoire : [Guide Métropole 2025](#)

LE RESEAU REGIONAL ZOU !

Ce réseau propose le PASS SUDAZUR permettant de bénéficier d'un accès illimité à tous les réseaux de transports en commun des Alpes-Maritimes à un tarif réduit. Grâce au Pass Zou Etudes ! voyagez en illimité en bus et en train TER sur le réseau régional PACA pour seulement 90€ par an, soit 7,50€ par mois.

LES LIGNES D'AZUR

L'abonnement annuel -26 ans Lignes d'Azur à 180€ (soit 15€/mois) pour voyager en illimité en bus et tramway.

Mensuel à 22,50€/mois, et tarifs préférentiels aussi pour les +26 ans étudiants. Toutes les informations sur les tarifs de -26 ans, [c'est par ici](#).

TRAMWAY

- **Ligne 3** : Saint-Isidore – Port Lympia Nice centre-ville : Arrêt Digue des Français
- **Ligne B** : Aéroport Terminal 2 – CADAM Centre Administratif : Arrêt Digue des Français
- **Ligne 17** : Ferber – STAPS / Arboras, Arrêt Collège Jules Romain
- **Ligne 22** : Carros Pagnol – Le Peyron – CADAM Centre Administratif, Arrêt Palais Nikaïa
- **Ligne 50** : Ferber – CADAM Centre Administratif, Arrêt Collège Jules Romain
- **Ligne 59** : Plan Du Var – CADAM Centre Administratif, Arrêt Palais Nikaïa
- **Ligne 671** : Bouyon – Carros, Arrêt CADAM Centre Administratif
- **Ligne C** : Pagnol – Gattières Village – l'Emigra – Le Peyron – Lycée Mélinée & Missak Manouchian, arrêt Lycée Mélinée & Missak Manouchian
- **Ligne CE** (ligne express par voie Mathis) : CADAM EST Centre administratif – Chênes Verts, arrêt CADAM Centre administratif
- **Ligne CN** (ligne express par voie par autoroute) : Comte de Falicon – CADAM Centre administratif / Les Arboras, arrêt CADAM Centre administratif
- **Ligne Express 4** (Exp4) : Carros – CADAM Centre administratif – Grand Arénas (Gare routière), Arrêt CADAM Centre administratif

[Site des Lignes d'Azur](#)

[Plan interactif](#)

TRAIN

La gare SNCF la plus proche est Nice Saint-Augustin.

- Rejoignez la station de tram Grand Arénas (2 min à pied), puis prenez la ligne B ou 3 jusqu'à l'arrêt Digue des Français.
- Depuis Nice Nord ou la vallée du Var : prenez les Chemins de Fer de Provence jusqu'à Saint-Isidore, puis la ligne 3 du tram.

Bon plan : entre Nice Centre et Le Chaudan (Utelle), la ligne des Chemins de Fer de Provence est incluse dans les titres Lignes d'Azur, avec correspondances **directes entre le bus et le tramway.**

VELO

Des aménagements cyclables dédiés facilitent l'accès à Méridia depuis les secteurs Est et Sud. Des arceaux sont également disponibles aux abords du Campus pour stationner facilement votre vélo.

Le guide pratique du cycliste

Vélos en libre-service

Vous n'avez pas de vélo ? Deux entreprises, Lime et Pony, proposent des offres de vélos en libre accès, disponibles 24h/24 et 7j/7.

Stations à proximité dans le quartier Méridia :

- Avenue Simone Veil : 2 stations, dont une à l'entrée du Campus
- CADAM / Centre Administratif : à 10 min à pied
- Lycée Mélinée et Missak Manouchian : à 13 min à pied

VOITURE

- En provenance de Nice, prendre la voie Rapide Pierre Mathis.
- En provenance de Cannes, prendre l'autoroute A8, sortie 51 en direction de Saint Augustin, Centre Administratif.

Le parking le plus proche

Vous pouvez utiliser les parkings relais Parcazur du réseau Lignes d'Azur. Le stationnement est gratuit avec un titre aller-retour (3,40 €) ou un abonnement validé.

- **Parcazur Charles Ehrmann** – 155 bd du Mercantour, Nice
 - o Tram B depuis CADAM / Centre Administratif → arrêt Digue des Français (3 min, 1 station).
- **Parcazur Saint-Isidore** – Rue Alain Mimoun, Nice
 - o Tram 3 depuis Stade → arrêt Digue des Français (10 min, 5 stations)
- **Parking Indigo Nice Joia Méridia** – 41 bis Avenue Simone Veil (payant)

Toutes les informations relatives aux transports sur le territoire métropolitain sont accessibles ici : **Guide Métropole 2025**

SE RESTAURER

SUR LE CAMPUS

Un foodtruck est à votre disposition.

Vous pouvez également apporter votre repas. Des micro-ondes libres service sont à votre disposition au rez-de-chaussée.

Les repas doivent être pris dans les espaces dédiés, c'est à dire au rez-de-chaussée, au foyer ou dans les espaces extérieurs.

La propreté des lieux est de mise et les consignes de tri applicable partout.

Le Bahut est un restaurant d'application situé dans nos locaux et tenu par les stagiaires en restauration du Campus Sud des Métiers. Il est ouvert les mardis et jeudis midi, sur réservation. Au choix : des menus variées et évolutifs.

Pour réserver : Cuisine Mode d'Emploi(s) - Le Bahut / Restaurant d'application pédagogique / NICE

AUTOUR DU CAMPUS

Plusieurs supermarchés sont à proximité et proposent des plats à réchauffer, des salades ou des sandwiches.

Et pour plus de convivialité, des restaurants abordables à proximité.

Restaurants

- Green Meridia : 04 93 86 39 48
- Dubble Nice Méridia : 04 93 51 54 14
- Moxy Pickups : 04 56 19 04 56
- Boulangerie Lou : à venir
- Class'Croute : 04 92 00 77 00
- Sushi Sun : 04 93 78 03 92
- St. Vincent : 04 92 07 00 69
- Lou Papa : 06 01 59 12 38
- Fratellone : 04 83 93 45 21
- O Grill Bleu : 04 92 07 08 75
- Master Pizza : 06 09 52 60 12
- Dream Food : 04 92 07 00 69
- Icardo : 04 93 83 17 30

Supermarchés à proximité

- Lidl
- Casino Shop
- Carrefour Market
- U Express

ANNEXE

PHOTOS DES ESPACES

Le Campus Sud des Métiers, c'est 24 200 m² de locaux regroupant plusieurs centres de formation et écoles du CAP au diplôme d'ingénieur. Intégré dans le technopôle Nice-Méridia, le Campus offre aux élèves et aux formateurs une diversité d'espaces partagés qui favorisent la cohésion et la synergie entre les différents métiers.

Découvrez les espaces qui vous attendent dès aujourd'hui au Campus !



Des salles immersives



Un centre de ressources



Un auditorium



Des plateaux techniques



Des espaces Eat & Work



Des restaurants pédagogiques



Tous les chemins commencent ici.

Campus Sud des Métiers
13 avenue Simone Veil | 06200 Nice

contact@campussuddesmetiers.com
www.campussuddesmetiers.com

myCSM



Réseaux
sociaux



Groupe

